



Le PG CATM

N° 1049
SEPTEMBRE
2023

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



Notre-Dame de Lorette est la plus importante nécropole nationale française. Située sur la colline de Lorette dans le Pas de Calais, les soldats inconnus de tous les conflits y reposent.



Ce mémorial érigé sur les hauteurs de Fréjus perpétue le souvenir des soldats morts pour la France en Indochine, entre 1940 et 1954.



Au centre du cimetière militaire du Pétain à Montauville (Meurthe-et-Moselle) se trouve le mémorial national de la captivité « Sur la route de l'exil » monument érigé en 1961.



Situé au cœur du parc André-Citréon, à Paris, ce haut lieu de mémoire rend hommage aux Morts pour la France en opérations extérieures depuis 1963.



Le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie est situé quai Branly à Paris, trois colonnes se dressent face à la Seine.



Dispositif Athos : ouverture de la quatrième maison de réhabilitation psychosociale pour les militaires blessés

- La quatrième maison Athos a été inaugurée ce 27 avril à Pluneret (Morbihan) par Patricia Miralles, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire ;
- Ce dispositif interarmées de réhabilitation psychosociale est dédié à l'accompagnement personnalisé et de proximité des militaires blessés psychiques ;
- Athos est un projet ministériel mené depuis 2021, mis en œuvre et piloté par l'armée de Terre, destiné à s'intensifier dans le futur « Plan blessés » du ministère.

Citation :

« Athos, c'est un dispositif de reconstruction et de réhabilitation qui met le blessé au cœur de son parcours. Il en est l'acteur principal, le décideur, accompagné par des équipes aux parcours, aux fonctions et aux compétences variées. Pas à pas, il va pouvoir se projeter. Il faut également le souligner, ce n'est pas un dispositif militaire mais c'est un dispositif pour les militaires, qu'ils soient d'active, de réserve ou ancien combattant, qui leur est destiné, dans un environnement où ils sont compris et où la particularité de leur métier et de leur engagement est parfaitement intégrée. »

Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

SOMMAIRE SEPTEMBRE 2023

- UNE – Lieux de mémoire
- 2 – Athos / Disparitions
- 3 – Editorial / Le carnet
- 4 – 5 – La guerre de Corée
- 6 – 7 – Dans les départements
- 8 – 9 – La libération de la Corse
- 10 – 11 – L'attentat du Drakkar
- 12 – Ministère des armées
- 13 – Nous avons une belle jeunesse
- 14 – Le « Projet 1038 »
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Publicité



Sciences Po et l'armée de Terre renforcent leur engagement commun en faveur de la jeunesse

Souple et évolutif, ce partenariat est aujourd'hui tourné vers le partage d'informations concernant la pédagogie et les parcours de carrière. Dans ce cadre, l'armée de Terre s'appuiera en particulier sur l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et l'École de guerre Terre.

Disparition de Louis Mexandeau.

Le 14 août dernier nous avons appris la disparition de Louis Mexandeau, qui fut secrétaire d'État aux anciens combattants.

Agrégé d'histoire, professeur au lycée Malherbe de Caen et historien reconnu du socialisme, il s'engagea en parallèle dans la vie politique locale.

Pour Louis Mexandeau, si les années 70 sont celles de l'intensification de son engagement (élu député du Calvados en 1973, il rédige le projet socialiste pour l'école de 1978), les années 80 sont celles de la consécration : après la victoire du 10 mai 1981, il est nommé ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones, fonction qu'il occupe jusqu'en 1986, et qui lui donne l'occasion d'inaugurer le Minitel. Il sera également secrétaire d'État aux anciens combattants de 1991 à 1993, avant de reprendre son écharpe de député, mandat qu'il exercera jusqu'en 2002, et auquel il n'avait renoncé que le temps de son accession aux portefeuilles ministériels.

L'un des derniers messages qu'il adressa à ses proches était emprunté au résistant Julius Fučík, exécuté par les Nazis en 1943 : « Hommes, mes frères, je vous aimais. Soyez vigilants ! ». Il résume une vie imprégnée d'un amour de l'humanité fraternel, qui scrutait avec inquiétude les résurgences de la haine et de la division.

Source : Elysée



© PCh, photo prise le 16 avril 2019, au lendemain de l'incendie

Disparition du général Jean-Louis Georgelin.

Nous avons appris avec tristesse la disparition, vendredi 18 août, du général Jean-Louis Georgelin, président de l'établissement public chargé du chantier de restauration de Notre-Dame.

Il estimait que « Le chantier de Notre-Dame, c'est l'honneur de la France ». Il rêvait de voir se hisser à nouveau dans le ciel la flèche de Notre-Dame de Paris. Alors, avec les architectes et tous les acteurs du chantier, nous pourrions dire d'une seule voix : « Mission accomplie ! »

Un hommage national lui a été rendu vendredi 25 août aux Invalides.

EDITORIAL

DE PIERRETTE SARRAZIN

Vice-présidente



RENTRÉE 2023

Comment rester serein parmi tous ces désordres, guerre, conflits de toutes sortes, incendies et tant d'autres tragédies, auxquels les technologies de la communication ne permettent pas d'échapper.

L'incertitude et la tristesse qui perdurent dans le temps et l'espace, nos deuils rapprochés réussissent à nous perturber et pourtant nous avons un rôle de cohésion à tenir, au-delà de notre compassion.

Depuis 1945, date de sa création, la FNPG, Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre, s'est forgée au fil des générations de combattants – notamment les TOE, les CATM, les OPEX – et plus amplement d'autres ressortissants de l'Office National des Combattants et Victimes de guerre. Elle évolue désormais avec l'apport de descendants et de sympathisants dévoués.

Si son appellation officielle s'est, pour des raisons administratives, quelque peu figée, elle est reconnue à l'extérieur comme une grande fédération en tant que FNCPG-CATM. Mais dans nos rangs, dans nos associations départementales, personne n'ignore et n'oublie sa véritable composition, ACPG-CATM, OPEX, Conjointes survivants, Sympathisants, avec parfois, selon le contexte, quelques variantes de vocables.

Notre Fédération est plus que jamais en mouvement permanent, parce qu'au fil des années, en toute logique, des figures se retirent ou disparaissent, emportés par l'impi-

toyable fuite du temps. Elle se doit alors d'accueillir ceux et celles qui veulent bien continuer son œuvre dans le même esprit et avec efficacité.

Malgré quelques adaptations incontournables, l'esprit de notre Fédération doit en effet perdurer. Toute rupture brutale de cette ambiance bienveillante qui la caractérise la conduirait à sa perte. Ses valeurs avec lesquelles elle a été créée sont à préserver. Son premier souci fut l'entraide ; maintenir aujourd'hui la solidarité à l'égard de toutes ses composantes dans l'application de son règlement est indispensable. C'est aussi la défense de la reconnaissance et les droits qu'elle entraîne envers les ressortissants, avec des arguments justes et justifiés. Exigence primordiale également, se souvenir et impliquer la jeunesse, dans un objectif partagé, plaider pour la paix. Autre valeur indispensable à sauvegarder : la neutralité idéologique avec laquelle elle a toujours conduit ses actions pour un bienfait commun et qui n'enlève en rien le respect de la pensée de chacun.

Les charnières ont parfois grincé mais posément, étape après étape, notre Fédération a avancé ; elle poursuit sa route et encore pour de longues années si s'imposent la compréhension, le respect mutuel et la tolérance.

*« L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre »
Antoine de Saint-Exupéry.*

Carnet SEPTEMBRE 2023

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Christian BUFFET, survenu le 14 juillet dernier, à l'âge de 74 ans.

Il siégeait au Bureau Fédéral de la FNCPG-CATM depuis 2019 et avait en charge l'accueil des OPEX aux côtés de Pierre DESTARAC. Il assurait conjointement la présidence de l'Association Départementale des CPG – CATM – OPEX – Veuves et Sympathisants de la SOMME depuis 2017, après avoir été Président du canton de DOULLENS en 2013 et de la section de BEAUVAL en 2007.

Avec lui disparaît un militant dévoué et compétent, très investi dans le Monde Combattant, tant au niveau de la Fédération que dans le cadre de son activité professionnelle marquée par 34 années au service de la Nation en tant qu'Officier Supérieur de l'Armée de Terre.

Il avait été promu Officier dans l'Ordre National du Mérite, le 3 juin dernier et nommé en tant que Chevalier de la Légion d'Honneur en 1998. Il était également titulaire de la Médaille d'Outre-Mer au titre de la mission en République Centrafricaine.

Un dernier hommage lui a été rendu le 18 juillet 2023 au monument aux Morts, puis à l'église de BEAUVAL. La Fédération était représentée par M. Serge AUFFREDOU, Secrétaire Général.

Le « PG-CATM » exprime ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

NÉCROLOGIE

Le 12 Juillet, nous avons été informés du décès de M. Pierre NIVET survenu le 5 juillet dernier. Nous lui sommes reconnaissants pour son travail, pendant de nombreuses années, dans l'élaboration des « mots croisés » de notre journal « Le PG-CATM ».

Le « PG-CATM » adresse à sa famille ses condoléances attristées.

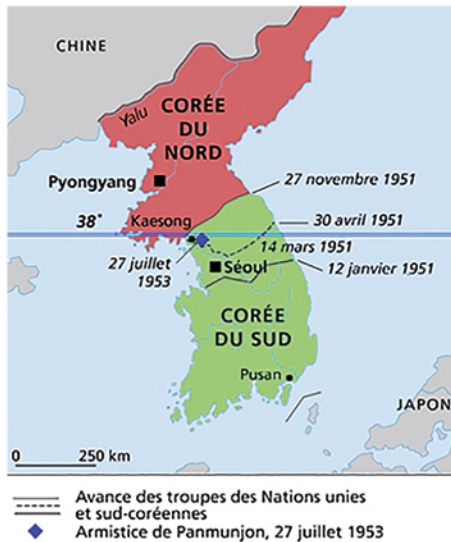
Nous avons appris avec peine le décès de Paul PERES, survenu le 24 juillet dans sa 75e année. Il était Président de l'Association Départementale des CPG – CATM – Veuves et OPEX de la VIENNE depuis 2020. Ses obsèques ont été célébrées le 31 juillet en l'église Saint-Paul de POITIERS. Mme Pierrette SARRAZIN, Vice-Présidente, représentait la Fédération.

Le « PG-CATM » présente ses sincères condoléances à son épouse et à ses amis.

70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE DE CORÉE

(25 JUIN 1950-27 JUILLET 1953)

Le premier engagement Français sous mandat ONU



La guerre de Corée qui s'est déroulée de 1950 à 1953, opposait la Corée du Nord, communiste et soutenue par l'URSS et la Chine, à la Corée du Sud, soutenue par les États-Unis et la République de Chine (Taiwan). Elle trouve son origine aussi bien dans la partition du pays, à la suite d'un accord entre les Soviétiques ayant libéré la Mandchourie et le Nord de la Corée de l'emprise du Japon et les alliés victorieux de la guerre du Pacifique contre le Japon à la fin de la Seconde Guerre mondiale, que dans la guerre froide qui fait rage.

Après la reddition du Japon en septembre 1945, les USA et l'URSS se sont partagé l'occupation de la péninsule le long du 38^e parallèle. L'échec de la tenue d'élections libres en 1948, a aggravé la division entre les deux côtés : le Nord met en place un gouvernement communiste (pro-Russes), tandis que le Sud met en place un gouvernement démocratique (pro-Alliés). Bien que les négociations pour la réunification aient continué dans les mois précédant la guerre, les tensions se sont intensifiées. Des escarmouches et des raids inter-frontaliers ont persisté jusqu'à l'invasion du Sud par les forces du Nord, le 25 Juin 1950. Les États-Unis ont fourni 88 % des 341 000 soldats internationaux qui représentèrent les forces du Sud, complétées par l'assistance de vingt autres pays, dont la France. Si elle n'a pas amené directement de troupes sur le terrain à l'exception de pilotes d'avion, l'Union soviétique a fourni une aide matérielle conséquente aux armées chinoise et nord-coréenne.

UN BATAILLON ANIME D'UNE FAROUCHE VOLONTE DE VAINCRE

C'était le premier engagement français sous bannière onusienne, essentiellement composé de volontaires, pour éviter que ce bataillon de l'ONU (BF/ONU) de 3 421 hommes, intégrés aux renforts coréens et à deux bataillons américains, n'ait une trop grande incidence sur l'armée d'active, aux effectifs comptés. Une participation réduite, car notre pays était déjà engagé en Indochine, avec, sur le plan naval, l'avis Colonial la Grandière, chargé des missions de protection des convois maritimes participant au renfort du périmètre de Pusan et au débarquement d'Incheon. « *L'engagement de la France rappelle à tous, que l'importance d'un engagement militaire ne se mesure pas seulement au nombre, mais aussi à la valeur des moyens engagés. La France, même à l'autre bout du monde, peut projeter des unités capables de changer l'histoire et de faire basculer la destinée* » constatait le colonel Etori chargé de préserver les intérêts français en matière de défense en Corée du Sud dans le numéro des Chemins de la Mémoire (printemps 2023) consacré à « 1953, derniers combats en Corée » qui ajoutait, à propos de ces soldats du bataillon : « *Volontaires, rustiques, bien encadrés, mais capables d'initiatives, dotés d'un sens moral et d'une éthique élevés, souvent atypiques, mais tous animés d'une farouche volonté de vaincre* ».



4 phases principales ont marqué, ce premier conflit de la guerre froide :

- Les forces du Sud accusèrent de lourdes pertes durant les deux premiers mois, mal préparées, face aux 200 000 soldats nord-coréens bien équipés par les Soviétiques, se retrouvant, à la mi-septembre 1950, acculées dans le sud-est de la péninsule, repliées sur le périmètre de Pusan qui comprend le grand port du sud, mais aussi la ville de Deagu. Mais elles se sont accrochées finalement à la ligne de défense du fleuve Nakong protégeant la poche de Pusan.
- Une rapide contre-offensive des forces de l'ONU, dirigées par le général MacArthur, puis par le général Ridway, avec un débarquement le 15 septembre à Incheon, non loin de Séoul, avec la participation de la Grandière à une importante force amphibie de 230 navires de guerre, a repoussé en octobre 1950 les Nord-Coréens bien au-delà du 38^e parallèle, presque jusqu'au fleuve Yalou, à la frontière chinoise.
- La république populaire de Chine est alors entrée en guerre aux côtés de la Corée du Nord : 1,7 million de « volontaires chinois », commandés par Peng Dehuai, ont forcé les Sud-Coréens et les troupes de l'ONU à se replier derrière le 38^e parallèle à la veille de Noël en 1950. Les communistes ont repris Séoul en janvier 1951, reconquise par l'ONU en Mars 1951.

Au printemps 1951, les troupes onusiennes ont gagné peu à peu du terrain au nord, grâce notamment aux forces françaises qui livrèrent l'assaut (et la prise) de la crête 103 qui «*tenait autant de l'exploit sportif que du fait d'arme*», après la bataille de Twin Tunnel (janvier 1951) d'une rare violence contre les chinois, et à Cipyong-Ni et Hoensong où les français encerclés, résistèrent pendant 3 jours aux assauts chinois. Lors de ces combats «*Les combattants (français) ont montré leur bonne tenue au feu et se sont vu accorder la reconnaissance des troupes américaines*» comme «*une unité solide sur laquelle les Américains savent pouvoir compter*» alors qu'elles mettaient en doute son engagement et sa valeur combattive. A l'été 1951, le front s'établit de nouveau aux alentours du 38e parallèle, revenant peu ou prou aux positions d'avant le début du conflit.

CROIX DE GUERRE, 4 PALMES, 5 CITATIONS

- A partir de juillet 1951, deux années de guerre de position ainsi que d'interminables pourparlers de paix s'engagent marqués par des affrontements meurtriers la bataille meurtrière de Crève-cœur (septembre 1951) largement raconté par le cinéma d'Hollywood, ou Arrow Head, (octobre 1952) où le bataillon déplore la perte de dizaine des siens, pour s'achever le 27 juillet 1953 par une convention d'armistice rendue possible par la mort de Staline survenue le 5 mars 1953 et le changement politique qui s'ensuivit en URSS. Le cessez-le-feu signé à Panmujom a consacré la partition durable de la péninsule coréenne, avec instauration d'une zone démilitarisée entre les deux Corées, au niveau du 38e parallèle. Les combattants français sont restés quelques mois encore en Corée avant d'embarquer pour l'Indochine et d'autres combats. Avec la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures, 4 palmes, 3 citations présidentielles américaines et 2 de la République de Corée.

Les observateurs estiment que le conflit a fait plus de 800 000 morts parmi les militaires coréens, nordistes, et sudistes et 57 000 parmi les militaires des forces de l'ONU, dont 289 français du bataillon BF/Onu, le nombre de victimes civiles étant estimé à 2 millions et le nombre de réfugiés à 3 millions, détruisant à 70% Séoul. Plusieurs monuments honorent les soldats de ce bataillon dont une plaque apposée sous l'arc de Triomphe, un chemin de mémoire en Corée retraçant ses principaux faits d'armes, et les tombes françaises du cimetière des Nations Unies à Pusan.

Paul Philippart

· *Patricia Miralles est arrivée le mardi 25 juillet 2023 en Corée du Sud pour une visite officielle de quatre jours à l'occasion des 70 ans de la fin de la guerre de Corée, lors de laquelle la France avait envoyé un bataillon français de volontaires.*

· *La secrétaire d'État a représenté la France lors des commémorations du jeudi 27 juillet, en présence des autorités des différents États qui s'étaient engagés sous l'égide de la résolution des Nations Unies. En marge des commémorations, elle a échangé avec ses homologues, pris part au sommet international sur la mémoire partagée et s'est rendue sur les lieux de combats du bataillon français.*



BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros.**

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Ardennes - Avançon



Dévoilement de la stèle des quatre soldats à Avançon (Ardennes)

Le 10 mai 1940, les forces du IIIème Reich envahissent les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg.

Le 13 mai 1940, l'armée nazie franchit la Meuse à Sedan malgré une farouche résistance.

A Avançon, on voit déjà le flot de réfugiés belges et français se diriger vers l'Ouest. On se prépare à partir, à abandonner sa maison, ses biens.

Arrive alors le 15 mai, l'ordre d'évacuer. Une nouvelle fois, les habitants d'Avançon connaissent l'exode. Les souvenirs de 1914 sont encore bien présents. Le village se vide pour laisser la place aux militaires.

C'est le 30 mai que le 33ème Régiment d'Infanterie se positionne en deuxième ligne du nord d'Avançon pour empêcher la traversée de l'Aisne. Du 7 au 10 juin, de violents combats ont lieu dans tout le secteur de Château-Porcien. Le 10 au matin, l'Aisne est franchie. Les contre-attaques courageuses des blindés venant de Tagnon ne changent rien. Rapidement, l'ennemi atteint notre village.

La section du Lieutenant Joseph SAVOYE est aux avant-postes. Edmond Compagnon, Jules Loridon, André Lecoeur, Joseph Savoye iront jusqu'au bout du sacrifice pour défendre notre liberté et notre démocratie, en refusant même de se rendre.



Aujourd'hui, 11 juin 2023, la population d'Avançon se souvient avec émotion, quasiment jour pour jour de ces actes héroïques. Nous n'oublions pas les soixante quatorze autres soldats tués au champ d'honneur. Voici 76 ans que la stèle a été inaugurée le 14 et 15 juin 1947, en inaugurant sa rénovation, nous continuons ainsi à transmettre l'histoire et les valeurs de nos héros aux générations actuelles et futures.

Ce dimanche 11 juin 2023, nous avons été fiers, Henri Bezu, notre porteur-drapeau, mon épouse Chantal et moi-même, de représenter la section des ACPG-CATM-OPEX du canton de Château-Porcien à la cérémonie de dévoilement de la stèle d'Avançon sur laquelle figure l'inscription suivante :

« Sur ce coin de terre envahi par les Allemands, après avoir tiré la dernière cartouche et refusé de se rendre, sont morts pour la France le 10 juin 1940 - Le lieutenant SAVOYE Joseph - LORIDON Jules - COMPAGNON Edmond - LECOEUR André - du 33ème R.I. de Lille »

Cette stèle du petit village d'Avançon a été rénovée car très endommagée depuis qu'elle a été érigée en 1948 et les médaillons des visages des quatre soldats ont été reconstitués.

C'est Ariane Saulnier, conseillère municipale à Château-Porcien qui nous avait transmis un article de l'Union dans lequel Christophe Henry, 1er adjoint au maire d'Avançon, retrace l'histoire de cette stèle des quatre soldats et indique que le conseil municipal avait décidé de faire cette rénovation sur l'impulsion d'une jeune fille, alors âgée de 12 ans, qui avait fait remarquer l'état de la stèle.

De passage dans le village, nous nous étions rendus à la stèle, c'était en août 2021 et nous avons rencontré Christophe Henry qui avait pris contact, à Perpignan, avec la personne qui devait se charger d'effectuer le travail de rénovation des médaillons en porcelaine.

Monsieur Henry nous a fait part de sa difficulté à retrouver une photo du lieutenant Joseph Savoye car le médaillon était trop endommagé pour faire une réfection correcte.

Nous lui avons proposé de faire des recherches de notre côté et après différentes investigations nous avons pu entrer en contact avec maître José Savoye, neveu du lieutenant Joseph Savoye qui nous a indiqué qu'une photographie se trouvait dans son bureau avec le képi de son oncle. Nous étions très émus de recevoir la photo du Lieutenant Joseph Savoye car elle était identique à celle qui figurait sur la stèle ainsi les quatre médaillons en porcelaine ont pu être restaurés.

Lors de cette belle cérémonie, deux familles étaient présentes, la famille du lieutenant Joseph Savoye et la famille de monsieur André Lecoeur, malheureusement nous n'avons pas pu retrouver la famille de Jules Compagnon ni la famille de Edmond Loridon.

Merci à cette jeune fille Manon, merci à monsieur Yvan Lefèvre, maire d'Avançon, merci à ses adjoints et à tout le conseil municipal d'Avançon pour cette magnifique restauration, merci aux enfants des écoles maternelles et à leurs institutrices pour la jolie fresque qu'ils ont réalisée, merci à toutes les personnalités civiles et militaires de leur présence à cette cérémonie, merci aux familles des soldats venues de la région de Lille pour cette commémoration, merci aux soldats du 43ème régiment de la Base de Défense de Lille qui se sont déplacés, merci au capitaine Derrick Bayart qui avait organisé leur venue, merci au clairon qui les accompagnait, merci à la délégation allemande d'Aix-la-Chapelle, merci au maître de cérémonie Hervé Rouget, merci à tous les porteurs-drapeaux, merci aux présidents d'associations patriotiques locales et départementales, merci aux représentants du Souvenir Français, merci au Lieutenant Antoine Burkhard et aux pompiers de Château-Porcien, merci aux représentants de la gendarmerie.

Le devoir de mémoire est très important, cette jeune fille en est l'exemple, car n'oublions jamais que des hommes et des femmes sont morts pour que nous vivions libres et en paix.

Michel FINARD

Président de la section ACPG-CATM-OPEX
Du canton de Château-Porcien

NDLR : si des lecteurs du PG-CATM connaissent des descendants de la famille de Jules Loridon ou des descendants de la famille de Edmond Compagnon, ils peuvent contacter par courrier le PG-CATM.

📍 Drôme - Vassieux-en-Vercors



© PCh – Le nécrologe sur la place des communes « Compagnons de la Libération »

Extraits du discours de Thomas OTTENHEIMER, maire de Vassieux-en-Vercors lors de la cérémonie du 21 juillet 2023 au nécrologe, sur la place du village, suite à la lecture des témoignages. Pendant la cérémonie, tous les commerces sont fermés et tous les Vassivains participent en déposant une fleur.

« Ils ne sont plus seulement ceux (... les témoignages) d'anonymes que le temps efface peu à peu. Ils sont bien plus que cela. Au fil du temps, au fil de nos cérémonies, ils sont devenus nos grands-parents, nos parents, nos frères, nos sœurs, nos enfants, nos amis, nos voisins. Ils sont le symbole d'une barbarie sans nom et d'une humanité défaillante.

Ils nous rassemblent et nous obligent. Ils nous obligent à un impératif devoir de mémoire. C'est dans ce but que nous nous réunissons tous les ans à Vassieux : pour honorer les victimes des combats du Vercors. Ici, sur cette place des communes « Compagnons de la Libération », nous nous souvenons plus particulièrement des victimes vassivaines des événements de l'été 44 et de toutes celles et ceux qui ont survécu et grandi dans le souvenir d'un village détruit, hantés par ces visages suppliciés, ces journées d'angoisse et d'errance qui ont suivi l'attaque allemande et de ces difficiles années de reconstruction... »

« Alors, par respect pour ces enfants tombés en juillet 44, pour tous les survivants, pour tous ceux qui ont combattu, nous devons impérativement ajouter au devoir de mémoire, le devoir d'apaisement pour que cela ne recommence pas. Parce que c'est ce message que l'on transmet à nos jeunes : se souvenir du passé pour ne plus que cela recommence. »

Chaque année, l'AD de l'Isère est présente lors de cette cérémonie.

📍 Landes - Labastide-d'Armagnac



Alors que nombre de nos lecteurs suivent le « Tour de France » cycliste, tant pour l'exploit sportif que pour la beauté des paysages, nous attirons votre attention sur cet édifice particulier.

Longtemps laissée à l'abandon, la chapelle de Géou a été restaurée pour devenir le sanctuaire Notre-Dame-des-Cyclistes.

C'est en sortant de l'office, le 22 août 1958, que l'abbé Joseph Massie, se retournant vers le lieu du culte eut cette parole : « Il m'est venu une

idée... ce serait bien si l'on faisait ici une chapelle pour les cyclistes, comme en Italie ! »

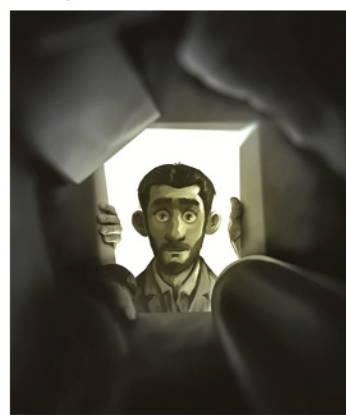
Le 18 mai 1959, le Pape Jean XXIII exauce le vœu de l'abbé Massie en faisant de la vieille chapelle le Sanctuaire National du Cyclisme et du Cyclotourisme sous la protection de la Vierge : Notre Dame des Cyclistes. Depuis, une messe est célébrée pour les cyclistes chaque lundi de Pentecôte dans cette chapelle.

Le Tour de France est passé cinq fois à Notre-Dame-des-Cyclistes : en 1984, 1989, 1995, 2000 et 2023. Il y a même eu un départ depuis Labastide-d'Armagnac le 9 juillet 1989.

Depuis, cette chapelle a vu défiler des milliers de cyclistes amateurs. Elle a vu passer aussi tous les grands champions cyclistes qui, pour la plupart, ont déposé leurs maillots glanés sur les circuits du monde. Ainsi, peut-on admirer les maillots d'André Darrigade, Jacques Anquetil, Louison Bobet, Roger Lapébie, Tom Simpson, Jean Stablinski, Bernard Hinault, Raymond Poulidor, Eddy Merckx, Luis Ocaña et beaucoup d'autres...

Source : Wikipédia

📍 Isère - Grenoble



Affiche le prisonnier de guerre reçoit un colis © Romain Rousset

Comment raconter la Seconde Guerre mondiale aux enfants ?

Avec son exposition À (h)auteur d'enfant, histoire(s) de guerre, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère répond à cette question de manière originale et inédite en mettant en dialogue la création artistique, la littérature jeunesse et ses collections.

Elle invite les jeunes visiteurs, mais aussi leurs parents, à plonger au cœur de quatre récits imaginés spécialement pour eux par 4 auteurs-illustrateurs jeunesse et, ainsi, de repartir du musée avec un petit morceau d'histoire à raccrocher à la grande Histoire.

Cette exposition s'adresse aux enfants (et leurs parents) à partir de 8 ans ! les 4 thèmes présentés sont :

Sur du rationnement : Surplace par Clarisse Lochmann

Sur les prisonniers de guerre : Bien chère Angèle par Romain Rousset

Sur les enfants juifs cachés : La guerre est arrivée par Jérôme Ruillier

Sur le maquis : Le sac à dos par Géraldine Alibeu.

« À travers une mise en espace immersive et sensorielle, les collections du musée sont également mises en dialogue avec chaque histoire pour sensibiliser le jeune public aux réalités de la période. Avec cette exposition inédite et le recours au travail artistique et littéraire, le musée propose ainsi un rapport renouvelé à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et renforce son rôle essentiel de transmetteur auprès des jeunes générations ».

Jusqu'au 8 juillet 2024.

Source : Musée de la Résistance et la Déportation de l'Isère.

LA LIBÉRATION DE LA CORSE,

premier acte de la libération de la France



Le torpilleur Aliseo en 1945

La Libération de la Corse, une opération militaire au nom de code « Vésuve », menée entre le 8 Septembre et le 4 octobre 1943 est le premier acte de la Libération de la France, peu connue des Français, car occultée par les débarquements en Provence et en Normandie. Elle a permis aux alliés de s'en servir comme base d'aviation facilitant la libération de l'Italie et pour les opérations de l'axe en méditerranée, notamment pour évacuer leurs troupes d'Europe du Sud. Elle s'est jouée entre beaucoup d'acteurs, mais la mémoire corse insiste sur l'action des Corses. Elle s'est appuyée sur trois facteurs : l'initiative insurrectionnelle de la Résistance intérieure corse qui considérait que sa libération doit passer par eux. Le concours de troupes envoyées d'Alger aussi bien par le général Giraud coprésident du CFLN avec le général de Gaulle – contre son avis car il considérait l'opération risquée et voulait attendre un accord et une aide substantielle des alliés tout en admettant la nécessité d'envoyer de toute urgence des secours aux patriotes - que par les services secrets britanniques. Et, dans une moindre mesure, l'alliance avec l'ex-occupant italien, après l'armistice secrètement signé le 3 septembre 1943 avec ce pays, mais officialisé le 8. A cette époque, 85 000 soldats des forces armées italiennes occupaient l'île, et les Allemands la partie sud de l'île.

Le général Giraud prit la décision d'envoyer une mission dirigée par le commandant de Saule qui prit fin en avril 1943 à un moment où le commandant Paulin Colonna d'Istria dit « Cesari » avait débarqué en Corse pour unifier la Résistance et préparer le débarquement allié à un moment, où toute l'Afrique Française du Nord était libérée après la victoire des Alliés Américains, Anglais et Français, en Tunisie le 13 mai 1943. Les résistants corses menèrent une insurrection contre les italiens, en Juin/Juillet 1943 durement réprimées par la police politique fasciste italienne (OVRA) et les chemises noires. 860 corses furent arrêtés et déportés en Italie.

La Corse a bénéficié d'un retournement de situation après le débarquement allié en Italie, avec l'arrestation de Mussolini le 25 juillet, la signature de l'armistice le 8 septembre, et l'évacuation de la Sardaigne. Le général Magni commandant les 80 000 hommes des troupes d'occupation italiennes en Corse a ordonné à ses troupes de considérer les Allemands comme des ennemis. La résistance intérieure (maquis) a joué aussi un rôle non-négligeable, avec des figures comme François Vittori chef d'État-Major des FTP de Corse. Le Comité de libération a occupé la préfecture d'Ajaccio et a contraint le préfet de Vichy à signer le ralliement de la Corse au CFLN. A Bastia, les Italiens ont ouvert le feu contre des avions et des navires allemands. Le 9 septembre 1943, la bataille navale de Pietracorbara, dans le port de Bastia, a vu le destroyer Aliseo avec la corvette Cormorano, réussir, dans une action héroïque, à couler sept navires allemands, en endommageant trois autres. Le village de Levie Alta Rocca s'est levé face aux soldats de la division SS Reichsfuhrer, ce qui lui vaudra d'être honoré par l'attribution de la Croix de guerre avec palme et une citation à l'ordre de l'armée. Les résistants corses et les soldats italiens attaquèrent les troupes allemandes qui avaient commencé leur mouvement en direction du sud. Pendant plus de dix jours, ces derniers mènent une lutte sans merci, au prix de dix morts et plus de dix blessés avant l'arrivée des FFL.

LE BATAILLON DE CHOC

À partir du 11 septembre, le général Giraud envoie de son propre chef 109 hommes du bataillon de choc - constitué uniquement de volontaires dont le commandement avait été confié au général Gambiez pour former de petits groupes qui devaient être parachutés en France pour encadrer les maquis des FFI - à bord du sous-marin Casabianca qui avait échappé au sabordage de la flotte à Toulon. Il les a débarqués le 13 aux abords d'Ajaccio, dans la nuit. Dès le lendemain, dans la nuit du 13 au 14, et



Paulin Colonna d'Istria

jusqu'à la fin septembre, l'acheminement massif de matériels et de troupes entre Alger et Ajaccio, reposant sur plusieurs milliers de goumiers et tirailleurs marocains (provenant des 3 bataillons du 1^{er} RTM de la 4^e division marocaine de montagne, deux groupes de Tabors marocains et du 4^e régiment de Saphirs) est effectué par la 10^e division de croiseurs légers avec le Fantasque et le Terrible, les croiseurs Jeanne d'Arc et Montcalm, et les torpilleurs Alcyon et Tempête, soutenus par la Royal Air Force et l'United State Army Air forces. 6500 hommes sont ainsi envoyés en renfort en Corse pour soutenir les résistants locaux qui tiennent plusieurs passages entre les deux versants de l'île. Ils sont encore seuls face aux Allemands.

L'opération maritime de débarquement, effectuée sous la responsabilité de la 10e D.C.L., permet également de conduire sur l'île, le nouveau préfet de Corse nommé par le CFLN, Charles Luizet.

L'offensive de l'armée de la Libération débute le 14, afin d'intercepter les unités allemandes en pleine débâcle qui rapatriées de Sardaigne, remontaient vers le nord, en passant par Bonifacio et Bastia. Sartène est libéré le 22. Un bataillon de choc américain de 400 hommes rejoint également les forces françaises qui se scindent en deux pour venir aider des partisans dans la région de Levie et pour affronter les troupes ennemies près de Porto Vecchio libéré le 23.

LE ROLE DETERMINANT DES GOUMIERS MAROCAINS

Les troupes italiennes de la division d'infanterie Friuli ont joué un rôle déterminant avec la participation des Goumiers marocains de l'Armée d'Afrique de la France Libre en fonçant vers le nord-est pour contrôler Bastia, en prenant le col de San Stefano le 30 septembre puis le col de Teghime le 2 octobre où les combats furent acharnés. « Ils ont combattu avec abnégation et ont fait preuve d'un grand courage et de sacrifice ». Au total, « 49 hommes ont été tués et 130 blessés au cours de la bataille », Dans le même temps les assauts sur Bastia commencèrent sous un très mauvais temps entre le 30 septembre et le 4 Octobre. L'objectif était d'empêcher les troupes allemandes de pouvoir s'enfuir en Italie. Le 4 octobre 1943, le 73e goum du 6e Tabor entre dans Bastia à 5h45 suivi du bataillon de choc et du 1er RETM puis de l'escadron de reconnaissance du 4e SM. L'arrière-garde ennemie avait abandonné une importante quantité de matériel avant de fuir peu avant l'arrivée des français. Dès lors, les combats cessèrent sur l'ensemble de la Corse.

La Corse devient le premier département de France métropolitaine libéré après le soulèvement de la population et par l'action conjointe des résistants corses, des Italiens et des éléments de l'Armée d'Afrique (rattachée à la France Libre), et sans véritable intervention des Anglo-Américains qui continuèrent leur offensive en Italie au même moment. « La Corse a la fortune et l'honneur d'être le premier morceau libéré de la France » déclarait le Général de Gaulle le 8 Octobre 1943 à Ajaccio. L'île devient une base stratégique opérationnelle de l'United States Army Air Forces et l'United States Navy pour la poursuite des opérations en Italie, en zone Tyrrhénienne d'abord, avec la reconquête en juin 1944 de l'archipel Toscan puis, en août, lors du débarquement en Provence surnommé « USS Corsica » quand la deuxième vague d'assaut alliée part de Corse avec 2 000 bâtiments vers les côtes varoises.

LES CONSEQUENCES POLITIQUES

Giraud n'avait pas prévenu le général de Gaulle de l'opération, car il visait une revanche politique sur lui par une victoire militaire préparée dès novembre 1942, avec des livraisons d'armes à la Résistance locale dès février 1943, particulièrement le Front National d'Arthur Giovoni, dirigé par les communistes, et des contacts avec le général Eisenhower. Le CFLN lui reprocha le noyautage de l'île par les communistes du mouvement Front National. De Gaulle n'avait été prévenu que lorsque l'opération a été déclenchée par les résistants et Giraud. Il était particulièrement irrité et, dans un entretien orageux, il lui avait reproché d'avoir laissé le « monopole » aux chefs communistes. Cette erreur permettait à de Gaulle de transformer cette victoire militaire en défaite politique pour Giraud. De Gaulle entreprit de retirer à Giraud ce qui lui restait d'autorité au sein du CFLN. Le 25 septembre, une large majorité du CFLN réduisait les pouvoirs de Giraud. Ce dernier refusait tout d'abord d'accepter cette décision, puis s'inclinait au bout d'une semaine, ne conservant le contreseing que pour les ordonnances et les décrets.

Paul Philippart



Goumier marocain
© musée de la Résistance en ligne

L'ATTENTAT DU DRAKKAR AU LIBAN LE 23 OCTOBRE 1983

« 40 ans plus tard, le deuil n'est toujours pas fait »,

Les attentats de Beyrouth du 23 octobre 1983 ont frappé quasi simultanément les contingents Américain et Français de la Force Multinationale de sécurité de Beyrouth (FMSB), force de maintien de la paix dans un Liban déchiré par la guerre civile depuis septembre 1982. Elle comportait entre 2 000 et 4 000 hommes côté français, si on y inclut les forces navales constituées autour du porte-avions Clémenceau, 1 600 marines Américains, 1 400 Italiens et 100 Britanniques. Le contingent français comportait des régiments d'engagés et d'appelés, volontaires pour servir au Liban. Le commandant du groupement aéroporté (GAP) était le général Cann. Leur rôle était d'œuvrer en faveur du rétablissement de la paix au Liban. Leur mission d'interposition était parfois difficile à assumer lorsqu'ils étaient pris pour cible par les belligérants, la FMSB ayant déjà été attaquée à plusieurs reprises, coûtant la vie à dix-huit soldats français, huit Marines Américains et un soldat Italien, dans les jours qui précèdent l'attentat. Le premier attentat tue 241 soldats Américains, le second, 58 parachutistes Français ainsi que 6 Libanais. Le déroulement et les responsabilités précises des attentats sont encore inconnus, les deux attentats ayant été revendiqués par le Mouvement de la révolution islamique libre puis par l'Organisation du Jihad Islamique.

La force française était composée de cadres aguerris et d'appelés volontaires du 1er régiment de chasseurs parachutistes. Leur cantonnement était installé dans l'immeuble Irma rebaptisé Drakkar de 8 étages situé dans le quartier Ramlet El Baida qui avait été occupé par les services secrets syrien. La 3e compagnie, commandée par le capitaine Thomas avait pour mission de sécuriser le poste constitué par cet immeuble depuis le 28 septembre 1982, dans le cadre de l'opération Diodon IV.

Le 22 octobre, une alerte avait été donnée, la possibilité d'une attaque du bâtiment Drakkar étant alors prise en compte, les « paras » ayant reçu l'ordre de dormir en tenue de combat, à portée de leur arme. Peu avant 6 h, l'adjudant de compagnie

inspectait les abords tandis que l'équipage d'une jeep partait chercher les croissants du dimanche. A 6h18, un attentat au camion piégé touchait le contingent américain, causant la mort de 241 militaires et une centaine de blessés. Les paras de la 3e compagnie bondissaient à leur poste de combat.

4 JOURS, 4 NUITS DE FOUILLES

Mais deux minutes plus tard, l'immeuble Drakkar se mettait à trembler, puis soufflé par une explosion, le bâtiment se soulevait et retombait sur le côté dans un effet domino. Lionel Chaillot qui était de garde, avait entendu une forte explosion à proximité

de l'hôtel. C'est l'aéroport américain qui était attaqué. « Je n'ai même pas eu le temps de traverser le couloir pour aller voir ce qu'il se passait que tout a explosé. J'avais l'impression d'avaler des milliers de litres d'air et de tomber dans les pommes » témoignait-il à France Infos quelques années plus tard. « Pendant plus de 18 heures, je suis resté sous les décombres, dans le noir total. Je venais de me marier

en août, juste avant l'attentat. Donc, forcément, pendant cette attente, j'ai pensé à ma femme, à mes parents. Ce n'est pas facile à raconter ». Complètement déboussolé, il ne réalisait pas tout de suite qu'il venait d'échapper à la mort dans un attentat. « C'est quand on m'a évacué sur le bateau pour me rapatrier que j'ai pu parler à des camarades. Ils m'ont expliqué que le bâtiment de 8 étages s'était complètement effondré. C'est là que j'ai compris qu'il s'était passé quelque chose de bien plus grave que ce que j'imaginai ». Les sauveteurs fouilleront parmi les décombres durant 4 jours et 4 nuits, une photo restant vivace dans le souvenir des Français montrant un soldat français tenant la main de l'un de ses camarades sous les décombres. Mais, avec le temps, l'espoir de retrouver les survivants s'amenuisait. On dénombrait 58 victimes des 1er et 9e RCP, quinze autres étant blessés.



DEUX VERSIONS

Selon la version gouvernementale, décrite dans un rapport confidentiel défense, un camion piégé dont aucune trace n'a été retrouvée, aurait provoqué cette explosion, tandis que l'analyse des photos des décombres permet à des spécialistes d'établir la présence d'explosifs sous le bâtiment. Cette approche est corroborée par les rescapés, lesquels se souviennent de l'impossibilité d'accéder au sous-sol du Drakkar en véhicule. De plus, les parachutistes de garde ce jour-là n'ont pas vu de véhicule civil, aucun débris n'ayant été retrouvé. « Le bâtiment était entouré d'un mur et protégé par des levées de terre. La rue était barrée des deux côtés. L'immeuble était protégé par une chicane et des barbelés. Il n'y avait aucune possibilité qu'un camion puisse passer sans être remarqué » témoignait Omer Marie-Magdeleine, adjudant d'unité qui avait supervisé le dispositif qui se composait notamment de six armes antichars et de deux mitrailleuses lourdes 12.7.



Selon les rescapés, l'immeuble qui auparavant était occupé par les services secrets syriens, aurait pu être miné. Une hypothèse a priori infirmée par l'enquête. Il faut savoir que les sous-sols de Beyrouth, comme beaucoup de lieux de conflits, disposaient à l'époque de nombreux souterrains. Ainsi, les explosifs auraient pu être installés quelques heures avant l'attentat. Selon le ministère de la défense, « la thèse de l'immeuble miné comporte des apparences de crédibilité, mais qu'aucun élément d'enquête n'a étayé », tout en rappelant que l'immeuble et les égouts avaient été préalablement fouillés par le génie et les équipes de déminage, que la taille de la charge (1,4 tonne) exclut qu'elle ait pu être dissimulée, et que le percement après coup d'une galerie pour poser les explosifs aurait été forcément repéré. Une enquête de commandement et une autre de l'inspection générale de l'armée ont conclu à la thèse de la camionnette piégée.

Le plus étonnant dans l'affaire est que ces témoins directs n'ont jamais été entendus au cours de l'enquête. De même, les survivants furent mis à l'isolement par l'armée, avec interdiction de parler à quiconque. En novembre 1989, des députés avaient demandé « l'établissement d'une commission d'enquête sur l'attentat » qui n'a jamais vu le jour.

UN ACTE DE REPRESAILLES DE L'IRAN

L'attentat du Drakkar aurait été un acte de représailles de l'Iran au prêt à l'Irak par la France d'avions de combat Super-Etendard équipés de missiles Exocet et accompagnés de pilotes instructeurs français. À l'origine, secrète, l'opération Sugar aurait été rendue publique par une indiscretion gouvernementale, ce qui aurait conduit l'Iran à se considérer en

guerre avec la France. « Jusque-là, il existait un *modus vivendi* selon lequel la France – comme l'URSS ou la Chine – s'interdisait de vendre à l'Irak des systèmes d'armes sophistiqués capables de s'en prendre au trafic pétrolier. Les Super Etendard sont arrivés en Irak le 10 octobre 1983 et leur présence sur place a été révélée quelques jours plus tard ! L'attentat du Drakkar survient le 23 octobre. Je vous laisse conclure. L'amiral Pierre Lacoste, alors à la tête de la DGSE, m'a confirmé qu'il ne faisait aucun doute pour ce service que l'Iran était derrière ce double attentat, officiellement revendiqué par le Jihad islamique » explique l'historien Pierre Razoux dans « secret défense ». Selon le général François Cann qui commandait la FMSB à l'époque, une autre raison aurait été l'interruption unilatérale par la France du contrat Eurodif signé avec le Shah d'Iran et gelé au moment de l'arrivée au pouvoir de l'Ayatollah Khomeiny

Le Président de la République, François Mitterrand s'est rendu sur place dès le lendemain de l'attentat pour apporter son soutien au contingent français. Un grand hommage dans la cour d'honneur des Invalides a eu lieu en présence de la classe politique le 2 novembre 1983. Aujourd'hui encore, le souvenir de cet attentat demeure vivace et constitue un traumatisme pour l'armée française. 4 décennies ont passé, mais n'ont pu soulager la douleur des rescapés et le deuil des familles. De telles pertes subies lors d'une seule attaque n'ont pas été atteinte depuis, et l'attentat du Drakkar sert souvent de référence, comme cela a été le cas avec l'embuscade de Surobi de 2008 où 10 militaires français furent tués ou avec la collision de deux hélicoptères de l'Armée de terre au Mali le 25 novembre 2019 qui tua 13 soldats français. Le major Michel Astié, qui se trouvait dans l'immeuble Drakkar en 1983, souhaite que le 23 octobre devienne la journée mémorielle nationale pour les morts en opérations extérieures.

Paul Philippart



« Depuis Beyrouth, j'ai présidé une cérémonie en hommage aux 126 soldats morts pour la France au Liban depuis 1978. En cette année du 40^{ème} anniversaire de l'attentat du Drakkar, j'ai voulu en particulier honorer la mémoire des 58 parachutistes tombés ici pour nos couleurs ».

Sébastien Lecornu, ministre des armées.

MINISTÈRE DES ARMÉES

Décrets, arrêtés, circulaires

Arrêté du 13 juillet 2023 fixant la liste des inscriptions portées sur les agrafes de la médaille de la défense nationale

Le ministre des armées,

Vu le code de la défense,

Vu le décret n° 2014-389 du 29 mars 2014 modifié relatif à la médaille de la défense nationale, notamment son article 1^{er},

Arrête :

Art. 1^{er}. - La liste des inscriptions portées sur les agrafes en métal blanc prenant place sur le ruban de la médaille de la défense nationale est fixée en annexe du présent arrêté.

Art. 2. - L'attribution de la médaille de la défense nationale à chaque échelon, à titre normal ou exceptionnel, donne lieu obligatoirement à la délivrance d'une agrafe de spécialité, éventuellement complétée par une agrafe géographique.

En cas d'octroi de la décoration à un nouvel échelon, la ou les agrafes précédemment obtenues peuvent être conservées sur le ruban de la médaille nouvellement attribuée. Le nombre maximum d'agrafes pouvant être portées simultanément est fixé à trois.

Art. 3. - L'arrêté du 29 janvier 2021 relatif aux agrafes figurant sur la médaille de la défense nationale est abrogé.

Art. 4. - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

- Arrêté du 17 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 3 décembre 2018 pris pour l'application du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics, et la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire.

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code des relations entre le public et d'administration, notamment le chapitre III du titre III de son livre 1^{er} ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2018 modifié pris pour l'application du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Arrêtent :

Art. 1^{er}. - L'annexe I de l'arrêté du 3 décembre 2018 susvisé est ainsi modifié :

1° Les 3°, 4°, 5°, 8° et 10° sont abrogés ;

2° Les 6°, 7°, 9°, 11°, 12°, 13° et 14° sont renumérotés respectivement 3°, 4°, 5°, 7°, 8°, 9° et 10° ;

3° Le 2° est complété des mots : « dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 40% » ;

4° Au 4°, après les mots : « pour aggravation », sont insérés les mots : « , d'au moins 20 points, » ;

5° Au 5° ; après les mots : « Toute demande » sont insérés les mots : « ouvrant droit à pension » ;

6° après le 5°, il est inséré un 6° ainsi rédigé :

« 6° Tout dossier de pension dont le taux d'invalidité est l'objet d'un désaccord d'au moins 20 points entre le médecin expert agréé du réseau et le médecin conseil expert chargé des pensions militaires d'invalidité près l'administration : ».

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

- Décret n° 2023-633 du 20 juillet 2023 modifiant le décret n° 95-1098 du 9 octobre 1995 portant création d'une médaille commémorative française

Publics concernés : personnels militaires ou civils relevant du ministère des armées servant au titre de la préparation ou du soutien opérationnel.

Objet : extension de l'attribution de la médaille commémorative française au titre de la préparation ou du soutien opérationnel.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret crée un mode d'attribution à titre exceptionnel de la médaille commémorative française aux personnels militaires ou civils relevant du ministère des armées justifiant d'une contribution remarquable à la préparation ou au soutien des missions récompensées par cette décoration.

Références : les dispositions du décret n° 95-1098 du 9 octobre 1995 modifiées par le décret peuvent être consultées, dans leur rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Président de la République

Sur le rapport de la Première ministre et du ministre des armées,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, notamment son article R.117 ;

Vu le décret n° 63-1196 du 3 décembre 1963 portant création d'un ordre national du Mérite, notamment son article 39 ;

Vu le décret n° 95-1098 du 9 octobre 1995 portant création d'une médaille commémorative française ;

Vu l'avis du grand chancelier de la Légion d'honneur en date du 6 avril 2023,

Décrète :

Art. 1^{er}. - L'article 2 du décret du 9 octobre 1995 susvisé est complété par un troisième alinéa ainsi rédigé :

« Cette décoration peut être décernée, à titre exceptionnel, à des personnels militaires ou civils relevant du ministère de la défense pour leur contribution remarquable à la préparation ou au soutien des missions mentionnées au premier alinéa du présent article, en dehors des théâtres de conflits ou des théâtres d'opérations extérieurs. Les décisions d'attribution sont faites par le ministre de la défense sur la proposition motivée des autorités militaires ou assimilées dont ces personnels militaires ou civils relèvent.

Art. 2. - La Première ministre et le ministre des armées sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

- Arrêté du 24 juillet 2023 portant ouverture de l'attribution de la médaille commémorative française avec l'agrafe « Sagittaire »

Le ministre des armées,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 95-1098 du 9 octobre 1995 modifié portant création d'une médaille commémorative française, notamment son article 3,

Arrête :

Art. 1^{er}. - La médaille commémorative française avec l'agrafe « Sagittaire » peut être décernée aux personnels militaires ou aux personnels civils relevant du ministère des armées ayant participé, sur le territoire du Soudan, sans durée minimale de séjour, à l'opération « Sagittaire » menée à compter du 18 avril 2023 et jusqu'au 26 avril 2023 inclus.

Art. 2. - Reçoivent délégation du ministre de la défense, pour attribuer la médaille commémorative française avec l'agrafe « Sagittaire », les commandants de formation ou assimilés, ou les autorités dont ils relèvent.

Art. 3. - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

NOUS AVONS UNE BELLE JEUNESSE

Lettre aux anciens écrite par un jeune



A Guer, le 20 juillet 2023

Chers anciens,

Je suis le Sous-lieutenant Nicolas Prokopp, j'ai 23 ans et suis actuellement en fin de formation à l'École Militaire des Aspirants de Coëtquidan (l'EMAC), l'école qui forme aujourd'hui les officiers sous contrat de l'Armée de Terre. Cette école est l'héritière de l'École Militaire de Cherchell que vous avez peut-être connue, ainsi que de tous les officiers de réserve ayant servi dans l'armée Française au cours du 20^{ème} siècle.

Recruté au titre de l'infanterie, je rejoindrai prochainement l'École d'Application de l'infanterie à Draguignan, avec le souhait de servir dans la Légion Etrangère. Je fais partie de la promotion « Général Morel », que nous avons fièrement représentée ce vendredi 14 juillet en défilant sur les Champs Elysées, au contact de tous les français.

Vous vous demanderez probablement quelle est la nature de ma démarche ? Bonne question... Le temps se faisant, vous êtes chaque année de moins en moins nombreux, et certains emportent hélas avec eux leurs souvenirs si précieux. Ainsi, j'essaie de perpétuer à ma manière mon devoir de mémoire, auprès de vous, nos illustres anciens.

Si vous le souhaitez, nous pourrions entreprendre une correspondance ; échanger avec vous serait un honneur, car votre parole et vos souvenirs sont d'une importance cruciale pour nous, les jeunes générations, et particulièrement pour ceux qui comme moi, ont fait le choix de servir la nation. Connaître le nom de ceux qui me liront et celui des autres vétérans de votre association, leurs campagnes et leurs parcours respectifs, me remplirait de fierté.

Les derniers événements qui ont secoué le pays ont peut-être terni l'image que vous vous faisiez de la jeunesse, vous avez peut-être même perdu foi en elle ; n'ayez crainte, je peux vous assurer qu'au plus profond d'entre nous, et même chez certains qui l'ignorent encore, brûle la flamme d'un idéal, celle d'une France grandiose, que vous avez en partie contribué à former, par vos sacrifices, vos exploits et vos épreuves endurées.

Avec mes camarades, nous sommes tous animés d'un feu, ce même feu, qui durant vos jeunes années vous habitait et enhardissait vos âmes. Forts de ce brasier, vous vous êtes élancés par la porte des Nord Atlas, vous êtes montés dans vos chars brûlants, ou avez pris la mer, bravant tous les dangers quand le salut de la France l'exigeait.

Sachez que mes camarades se joignent à moi pour vous exprimer notre respect le plus éternel.

A vous, messieurs et mesdames qui lirez ma lettre, j'espère, peut-être, que vous y répondrez.

Respectueusement,

Sous-lieutenant Prokopp

« LE PROJET 1038 »

Transmission de la mémoire - Solidarité



Il est réserviste de la Marine Nationale, entrepreneur, entrepreneur, grand sportif passionné de trails et soucieux de transmettre la mémoire, Jérôme Hallot s'est lancé un défi de taille qui s'est joué sur deux années consécutives,

la première année en Bretagne, la deuxième année dans le Vercors, avec deux objectifs à la clé :

- Faire connaître les 1038 Compagnons de la Libération,
- Aider les militaires blessés.

Les commentaires sur ses périple sont visibles sur Facebook par ce lien : <https://www.facebook.com/CDL1038>

2022 – Depuis le Mont Saint-Michel, rallier l'île de Sein en moins de 16 jours, soit plus de 1038 km et 12 000 mètres de dénivelé positif !

Parti du Mont-Saint-Michel le 28 avril, l'enseigne de vaisseau (EV)® Jérôme s'est lancé le défi de parcourir 1038 kilomètres jusqu'à l'île de Sein, afin de rendre hommage aux 1038 Compagnons de la Libération.

Pour la logistique, il était accompagné en camping-car par son père Jean-Pierre et son ami Olivier.

Les chaussures, l'outil indispensable : « Elles ont autant souffert que mes pieds, plus de 750km sur le GR34. La première paire a cédé après 3 jours, déchirure au niveau du talon, qui a ensuite occasionné un frottement important avec les renforts plastiques !! Que du bonheur !! Excellent pare-pierre ! Et après 6 jours, je vous confirme que vous pouvez courir sans lacets !! »

Il a ramené de cet exploit de nombreuses photos qu'il partage avec les associations d'anciens combattants, les collèges, les lycées, il a donné également plusieurs conférences et interviews auprès des radios locales.

2023 - du 13 au 20 mai 2023 via plus de 400 km et 21 000 m de dénivelé positif, dans le Massif du Vercors, en mettant en avant la Résistance dans ces lieux chargés d'histoires.

« Il est des rendez-vous qu'il ne faut pas manquer, on est toujours attendu quelque part »

VERCORS lieu de mémoire et terre de la Résistance. Vous ne pouvez pas ne pas penser à tous ces « jeunes », mais pas seulement, qui ont combattu dans ce massif ».



Des moments de partage avec les élèves des communes de Vassieux-en-Vercors ou de Gresse.

Ce périple dans le Vercors fut extrêmement éprouvant et périlleux en raison de conditions météorologiques exécrables. Mais, comme l'année dernière en Bretagne, réussite totale, rencontre, échanges...

« Nous avons fait rencontrer des gens qui ne se connaissent pas, autour de ce défi... Nous n'avons pas eu des foules sur notre passage, mais une poignée de personnes, « ce peu de monde » qui est en fait une véritable richesse. Des gens heureux, touchés, et émus de nous rencontrer, pour ce que nous faisons et pour ce que nous étions... Alors que je ne faisais que courir dans des endroits, certes parfois hostiles, mais où la mémoire et la présence de nombreux jeunes résistants français partis trop jeunes, pouvaient être encore perceptibles. Vous l'imaginez et le ressentez facilement lorsque vous passez ces heures à monter, descendre, chercher votre chemin, essayer de trouver du réseau... et que le Vercors vous rappelle avec cette météo difficile que ce massif a été un lieu de combat, qui reste sauvage, particulier et qu'avant toute traversée, il va falloir vous adapter à « ces conditions », et non l'inverse. Vous apprenez beaucoup lors de ces longs raids solitaires, sur vous, sur les relations humaines, sur le pourquoi vous faites ça, vous êtes là... sur l'avant, le pendant et l'après. Enfin vous vivez une aventure comme notre vie quotidienne ne nous en offre plus. Bien souvent seul, comme lorsque vous vous lancez dans un tel projet, mais avec une équipe qui s'épaissit un peu plus chaque année, dédiée à la réussite du projet... Des indispensables, des essentiels, dans l'ombre, très peu nombreux mais dont la valeur n'a pas de prix. »



Alors que le dernier Compagnon de la Libération, Hubert Germain nous a quittés, nous ne pouvons qu'encourager les initiatives originales qui visent à porter cette mémoire.



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 256

EN DIAGONALE

- A - J : Jeunes filles en formation
- J - A : Spécialité de DAUMIER

HORIZONTALEMENT

- 1 - Attestation - Passé de un château bâti en 1190 (Meurthe)
- 2 - En Guyane c'est de l'ébène - A lu l'Ana - Arthur la voit colorée
- 3 - Denys l'Ancien, démontra la fragilité du pouvoir - J'ai séché (il manque l'y)
- 4 - Les enfers, dit-on, en feraient partie
- 5 - Au goût du jour - Les gens du bas par rapport aux gens du haut
- 6 - Position incongrue d'un asinien sur une départementale - N'est plus une île depuis 1988
- 7 - Entre 25 et 80 cm pour un visage humain, au-dessous c'est une figurine
- 8 - Noir, Vert, Blanc - Canne flexible
- 9 - Donne soif - Onomatopée (en gestation) d'un pou - « Dieu est un feu » origine hébraïque
- 10 - Peuvent voyager en sleeping mais pas contre le camping - Aide au départ (pour l'architecte)

VERTICALEMENT

- A - Inflammation des synoviales du poignet - Ils peuvent être limiers, gourmets - De la Bretagne à l'Alsace
- B - Ouvrier agricole d'Amérique du Sud - L'oued l'est souvent
- C - Obélix ne l'est jamais - Arthur n'a pas changé d'avis
- D - Io a eu son déjeuner retourné - Elle peut être coupée (n'est plus en usage), baissée, de fromage
- E - Les affres du permis de conduire - 1,618 et vous avez trouvé
- F - Margarete Steffin a collaboré à son ascension - Problèmes de la jeunesse
- G - Repas légers
- H - Revers (de papier) - La partie est finie
- I - Il a peut-être voulu voir la feuille à l'envers - Rendue plus étroite
- J - Elle en a vu celle de Jupiter (des générations) - Patricia de son prénom

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 255

HORIZONTALEMENT

- 1) LYSISTRATA
- 2) YSOPET - LEU
- 3) ACTUEL
- 4) EYLAU - SN
- 5) REEL - COS
- 6) VESPUCCI
- 7) IDEAL - POLE
- 8) QUE - APERO
- 9) UE - AVIAIRE
- 10) ELISE - UEUE

VERTICALEMENT

- A) LYSERGIQUE
- B) YS - YE - DUEL
- C) SOULEVEE
- D) IP - ALEA - AS
- E) SEAU - SLAVE
- F) TTC - CP - PI
- G) TROUPEAU
- H) ALU - SCORIE
- I) TEES - CLORE
- J) AULNAIE - EE

NOTE de LECTURE



Jean Moulin

Profession ? artiste peintre

Jean Moulin. Profession ? artiste peintre

À côté de Jean Moulin, coordinateur des mouvements de résistance français, représentant du général de Gaulle dans la France occupée, président du CNR jusqu'en 1943, année de sa mort héroïque sous les coups de la Gestapo, il existe un homme et un artiste. Car le préfet, chef de cabinet de Pierre Cot, ministre de l'Air, n'a cessé de dessiner et caricaturer tout ce qui accrochait son œil aiguisé, un certain nombre de ses œuvres étant publié dans diverses revues satiriques dont le Rire. Mais Jean Moulin fut également illustrateur d'Armor de Tristan Corbière, collectionneur de tableaux dus à des peintres de renom comme Soutine, Dufy, Kisling, Chirico, Surville, Friesz, admirateur de Renoir, Toulouse-Lautrec, Van Gogh, Delacroix, connaisseur averti des maîtres de l'art moderne - Bonnard, Matisse, Picasso - ce qui lui permit, durant la guerre, de monter une galerie de peintures, excellente couverture pour ses activités clandestines.

Cet ouvrage, centré sur Jean Moulin, peintre et dessinateur, réunit près de 100 illustrations sur les 600 qu'il a réalisées, ainsi que 25 photos le représentant à différentes époques de sa vie multiple et passionnée.

Editeur : De Paris Eds Max Chaleil

Collection : Beaux Livres

Format : 20cm x 24cm

Nombre de pages : 92

Prix FNAC : 24 €

Le PG CATM

72^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
SEPTEMBRE 2023 - N° 1049
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

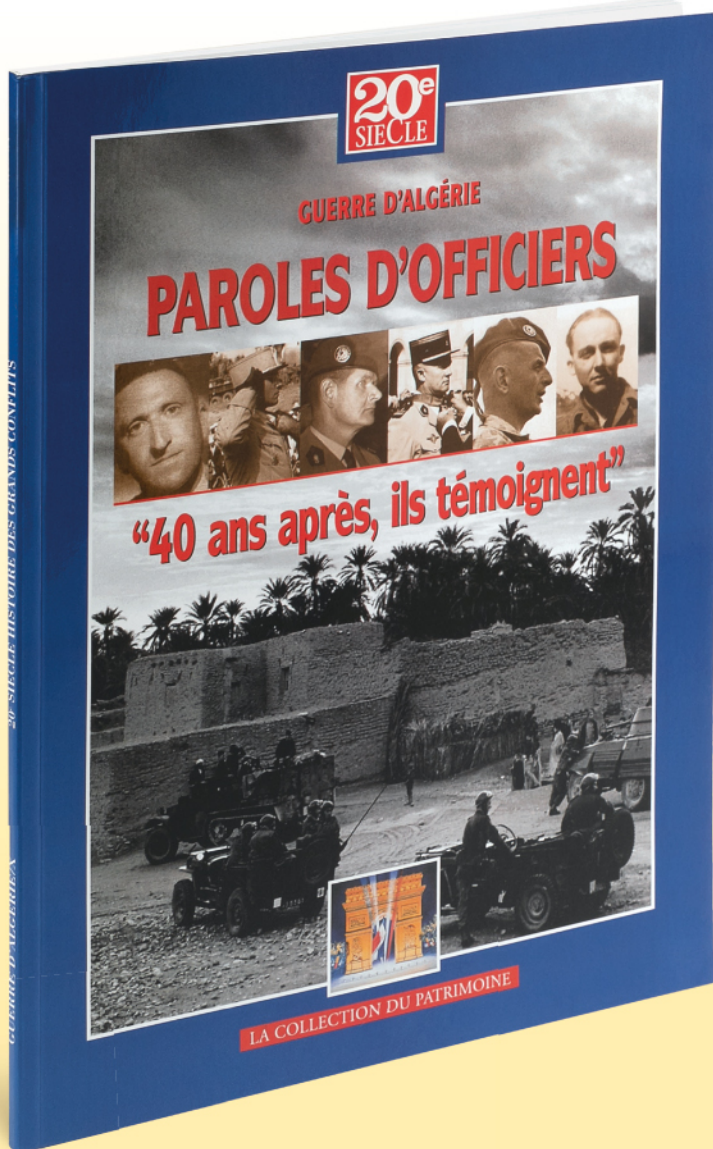
Directeur de la publication : S. AUFFREDOU
Rédactrice en chef : P. CHOVELON
Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fnpcpg-catm.org - Internet : www.fnpcpg-catm.org

Abonnements:
Un an (11 Numéros) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries SODIMPAL-LECERF
111 Rue du Général de Gaulle
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

OFFRE GRATUITE*

Offre valable 1 mois



UN LIVRE RICHEMENT ILLUSTRÉ ET DOCUMENTÉ

Retrouvez dans cet ouvrage à la fois **unique** et **instructif** le témoignage et l'analyse, 40 ans après, d'officiers qui ont pris part à la guerre d'Algérie. Vous serez captivé par ce livre passionnant servi par une **riche iconographie**. Demandez vite à recevoir votre volume **GRATUIT*** accompagné de son **CADEAU**.

+ EN CADEAU AVEC VOTRE LIVRE



Une carte grand format de l'Algérie en 1954.

Format : 420 x 297 mm.

LIRIADE

liriade.fr

PROFITEZ DE CE LIVRE GRATUIT* au lieu de 15,95€

Par courrier sans affranchir l'enveloppe à : LIRIADE - Libre-Réponse 40181 - 27039 ÉVREUX CEDEX

OUI, envoyez-moi ce **LIVRE GRATUIT*** "Paroles d'Officiers" et son cadeau (Limite 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 5,98€ par :

Chèque à l'ordre de Liriade

Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° _____

Date de validité _____

Les 3 derniers chiffres au verso de votre carte _____ (indispensable)

Délai de livraison : 7 jours environ. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco sous 1 mois. Envoyez moi sans obligation d'achat et suivant la lettre jointe à mon envoi les autres livres de la collection "La collection du Patrimoine".

L719974 1106R / P4169

M^{me}/M. _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____ Date de naissance [L][L][L][M][M][M][A][A]

E-mail _____ @

Date [J][J][M][M][A][A]
Merci de ne rien agraffer ou scotcher à votre bon de commande.

Signature ►

Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire à LIRIADE - Service clientèle - 94971 Créteil Cedex 9, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de client. Vos données peuvent être communiquées à un tiers concerné dans le cadre d'un changement de contrôle, de fusion, de cession de fonds de commerce ou d'apport partiel d'actifs de Reder SAS.

129K23